Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 39 (1988)

Heft: 4

Artikel: Genève, l'urbanisation du plan d'eau

Autor: Courtiau, Catherine / Deuber-Pauli, Erica

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-393761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CATHERINE COURTIAU · ERICA DEUBER-PAULI

Genève, l'urbanisation du plan d'eau

Genève est située dans un bassin pourvu d'eaux plus qu'abondantes. Dans une perspective méthodologique, nous considérerons le plan d'eau comme un monument paysager, variable selon les saisons, mais aussi selon les grands cycles climatiques, et pourvu d'une histoire qui peut être retracée. Au cœur de cette histoire, qui relève du jeu subtil entre hasard et nécessité observable en maintes réalités urbaines, réside une contradiction fondamentale, dont le dépassement, à chaque étape, stimule les recherches et les projets. Moteur de l'économie, l'espace lacustre et fluvial n'a, en effet, cessé d'être gagné par des implantations, tandis que s'affirmait plus nécessairement l'urgence de sa sauvegarde et de son dégagement. L'article explore les nouveaux instruments de gestion mis en place au XVIIIe siècle pour contenir et gérer cette contradiction.

«L'espace d'un théâtre où se déroule une histoire»

Genève est née des eaux, en un point, à l'émissaire du Léman, où la présence d'îles et d'affleurements, notamment le fameux banc de sable – de limon dur et de marne – appelé Banc de Travers, qui s'étend sur toute la largeur du lac entre Sécheron et Cologny en se prolon-

1 Vue gravée de Genève illustrant l'Historia Genevrina de Gregorio Leti, Amsterdam, 1686. Celle-ci est vue d'aval à partir des hauteurs du Bois de la Bâtie dominant la jonction de l'Arve (Arva) et du Rhône (Rodano). A l'intérieur de la ceinture des remparts et des chaînes se manifeste une forte tendance à la consolidation de l'espace liquide.

geant jusqu'à l'Ile, offrait une possibilité aisée de franchissement de l'obstacle liquide. Si Jules César, comme le relate son commentaire de la «Guerre de Gaules», jugea nécessaire en 58 avant notre ère de procéder à la destruction du pont allobroge en bois qui reliait en deux segments le rivage de Saint-Gervais à la plus grande des îles et cette île au rivage de la cité, et d'établir une ligne fortifiée le long du Rhône pour couper la route aux Helvètes migrant vers le sud, c'est qu'il considérait ce barrage naturel comme particulièrement favorable à sa stratégie militaire. Le pont fut reconstruit, mais demeura un verrou dans le dispositif de surveillance de Genève. Dédoublé au XVIe siècle, il fut partiellement reconstruit à la suite d'un incendie meurtrier qui anéantit, en 1670, les maisons et les ateliers qui s'y entassaient depuis le moyen âge[1].

Les périodes fortes de la longue histoire lacustre de Genève, fixée sur les bords morainiques de l'ancien bassin glaciaire et gratifiée d'eaux plus qu'abondantes, survivent dans la mémoire sous forme de mythes: Neptune était honoré dans la bourgade romaine, de même que la nymphe Maia, fille d'Océan et de Thétys, favorable aux navigateurs, mais aussi Genava, déesse éponyme enfantant le Rhône à la sortie du lac. La découverte au XIXe siècle des stations lacustres préhistoriques renforça encore cette image idéale[2].

Il est en effet peu de villes aussi favorablement situées que Genève, tout à la fois pour la pêche[3], l'approvisionnement en eau, l'utilisation de la force hydraulique, la navigation et les ports, la défense offerte par des fossés pleins d'eau, l'évacuation des déchets, sans oublier le délassement et le plaisir accordé à la vue. Le réservoir lémanique est inépuisable et le débit du Rhône généralement majestueux[4]. L'Arve torrentueuse descendue du massif du Mont-Blanc se jette dans le Rhône en aval de Genève, à la Jonction, en un point qui formait autrefois l'angle ouest du vaste delta marécageux de Plainpalais *(planus palus)*, tandis qu'une multitude de ruisseaux et de nants aujourd'hui comblés coulaient et ruisselaient en direction des rives, aux Eaux-Vives *(aquae vivae)* et aux Pâquis (*pascua*, pâturage), les deux quartiers riverains du lac. Dans la toponymie moderne des rues et des quartiers de la ville, huit pour cent des noms se rapportent à l'eau: Ancien-Port, Arénières, Bains, Barques, Battoirs, Buanderie, Deux-Ponts, Etuves, Fontaines-Saintes, Forces-Motrices, Ile, Jargonnant, Lac, Port, Léman, Machine, Mesmes, Minoteries, Molard, Môle, Moulins, Nant, Pêcheries, Pierres-du-Niton, Pisciculture, Pont-d'Arve, Port, Puiserande, Puits-Saint-Pierre, Rive, Sablons, Sources, Truite, etc. Les eaux souterraines, superficielles et profondes, abondent également en un réseau complexe partiellement exploité par des puits. A cette aisance de l'approvisionnement, condition indispensable de l'existence urbaine, qui imposa à des villes moins bien dotées d'immenses et de permanents investissements, s'ajoute le fait qu'entourés de hauteurs et de montagnes, les habitants n'hésitèrent point à faire amener par adduction les eaux de sources dans les fontaines de la cité ancienne[5].

Rien n'est donc plus naturel à Genève que le rapport des habitants à l'eau. Il est habituel de considérer le plan d'eau lui-même

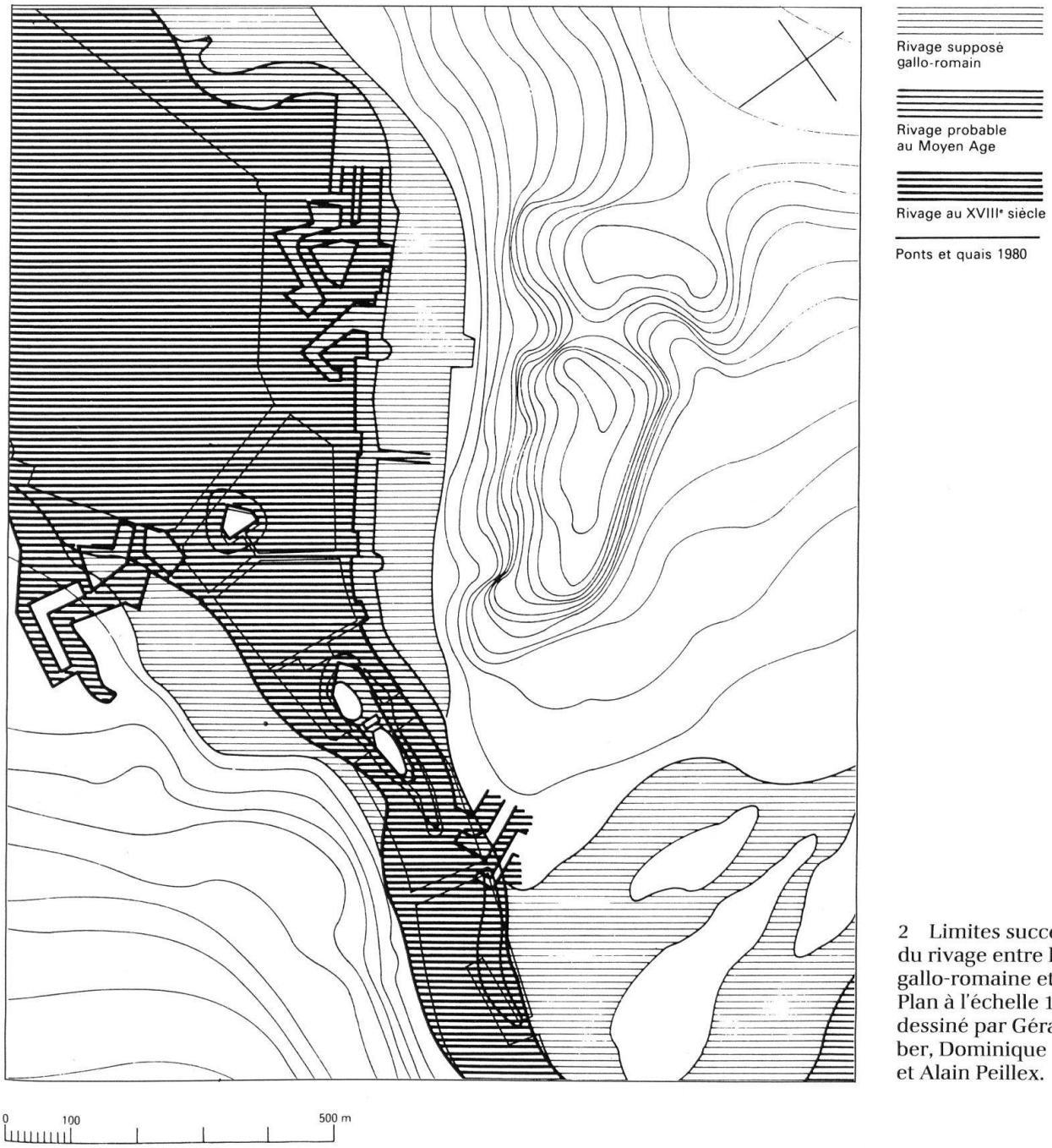

2 Limites successives du rivage entre l'époque gallo-romaine et 1980. Plan à l'échelle 1:10000 dessiné par Gérard Deuber, Dominique Burnand et Alain Peillex.

comme un site résiduel, encore inviolé, comme «un cadre, l'espace d'un théâtre où se déroule une histoire», selon les termes de Jean-François Bergier dans l'introduction à son texte consacré au Léman, où il se demande: «Un lac, une mer, une chaîne de montagnes ont-ils une histoire?»[6]

Analyse d'un monument paysager

Si Fernand Braudel a montré la voie en expliquant dans son grand livre sur la Méditerranée le rôle actif des espaces que dessinent rivages ou reliefs, les historiens de l'architecture et de la ville n'en sont qu'aux prémisses d'une approche morphologique des espaces d'eau, pris comme des compositions urbaines au même titre qu'une place,

un réseau de voies, un jardin. Les villes gagnées sur l'eau, comme Venise ou Amsterdam pour ne prendre que ces exemples universellement connus, ont été d'abord étudiées du point de vue de leur solidification progressive, si l'on excepte d'admirables études sur leurs vues, avant de se prêter à une analyse des espaces et des réseaux aquatiques, véritables monuments paysagers. C'est ainsi que présentant l'exposition consacrée en 1982 par la Ville de Paris aux berges de la Seine, Jean-Marc Léri écrit: «Il est difficile d'imaginer Paris sans la Seine: la ville s'est formée autour du fleuve et le fleuve n'a cessé de se façonner au fur et à mesure de l'évolution urbaine de la capitale. Et pourtant, plus de vingt siècles après la fondation de Paris, il n'existe toujours pas d'histoire générale de la Seine.»[7]

Le plan d'eau dans sa traversée de Genève offre davantage qu'un espace libre. Cette surface liquide est mouvante et changeante, plastique et cinétique. Elle change de hauteur et de force. Elle dégage une odeur. Elle vibre. Elle s'offre aux jeux de l'air et du vent. Elle varie de couleurs, d'intensité, de profondeur, de transparence, de texture. Elle réfléchit la ville solide. Ce monument a une histoire.

Cette histoire fait actuellement l'objet d'une recherche destinée à former le premier volume des «Monuments d'art et d'histoire» du canton de Genève. Les préhistoriens ont apporté à l'existence des stations lacustres des rives du Léman un éclairage problématique, prenant en compte la délicate question des fluctuations séculaires du niveau des eaux[8]. Les médiévistes n'ont pas fini de s'interroger sur l'émergence de la ville basse, constituée sur l'eau autour du quartier portuaire[9]. Les grands travaux du XIXe siècle ont fait récemment l'objet de plusieurs études partielles[10]. Nous nous limiterons à considérer dans cet article le site de la rade et du Rhône au cours du XVIIIe siècle, en proposant un éclairage méthodologique plus général.

De quelles logiques ce paysage si familier est-il le résultat? Quelle est la part des grands projets historiques: la création de la machine des fontaines d'Abeille en 1708; le transfert en 1726 des abattoirs et boucheries de Longemalle en l'Ile; et plus tard sous la Restauration, l'aménagement des quais des deux rives, du pont des Bergues et de l'île Rousseau par l'ingénieur Dufour sous la Restauration; l'installation de la nouvelle machine hydraulique en amont de l'Ile en 1843; la démolition des fortifications après 1849, le concours pour l'urbanisation des terrains libérés et l'adoption du plan général des deux rives reliées par les ponts du Mont-Blanc et de la Coulouvrenière, dans lequel les bras des deux jetées portuaires délimitent un nouveau bassin urbain agrémenté par des quais-promenades; enfin les grands travaux du Rhône en 1885–1892 qui bouleversèrent complètement la morphologie du plan d'eau et des rives et provoquèrent l'invention triomphale du jet d'eau? L'analyse de ces projets suffit-elle à faire comprendre les métamorphoses du site? «Nous savons qu'en matière de morphologie urbaine les choses sont beaucoup plus complexes et mystérieuses, et que l'ordre de certaines réalités urbaines que nous admirons relève en fait d'un jeu infiniment subtil entre le hasard et la nécessité», écrit Bernard Huet dans un article qu'il consacre à l'aventure de la grande composition parisienne du bassin de La Villette[11].

En nous servant des hypothèses les plus fondées sur la configuration successive des limites des rivages genevois au cours des siècles, nous pouvons établir grosso modo que le plan actuel de la rade et du Rhône, sans compter les affluents, les fossés et les marécages, ne couvre plus que la moitié de son étendue de l'époque gallo-romaine et respectivement un peu plus et un peu moins des trois quarts de son étendue de la fin du moyen âge et du XVIIIe siècle [12]. Fig. 2

Encore faut-il tenir compte des variations saisonnières: «Sur un lac sauvage, dont l'émissaire n'a point son débit réglé par des barrages, et dont la puissance d'écoulement est fonction directe de la hauteur des eaux, les variations de hauteur de la nappe suivent exactement les variations du débit des affluents. Ceux-ci étant soumis à des crues et décrues importantes dues aux différences des saisons, le lac subit de fortes crues et décrues annuelles, qui peuvent être incommodes pour les riverains; exagérées par des causes accidentelles, les trop hautes eaux inondent les bords du lac, les trop basses eaux gênent la navigation, ou sont insuffisantes pour la marche des moteurs hydrauliques placés sur le cours de l'émissaire. L'industrie de l'homme cherche à réduire autant que possible l'amplitude de ces variations périodiques et accidentelles, et à assurer à la hauteur du lac une stabilité toujours plus parfaite.» [13]

Une étude du plan d'eau explore obligatoirement cette contradiction fondamentale: pôle d'attraction, moteur de l'économie, l'espace lacustre et fluvial n'a cessé d'être gagné par des implantations, tandis que s'affirmait plus nécessairement l'urgence de sa sauvegarde pour les besoins de la navigation, de l'alimentation en eau et de la santé publique, des équilibres hydrologiques et écologiques, de l'esthétique paysagère et du tourisme. Cette contradiction trahit de violents conflits d'intérêts dont l'issue débouche toujours sur des déplacements d'amont en aval des activités les plus polluantes. Ces moments de rupture, longuement préparés, lentement réalisés, au cours desquels la carte de la distribution des activités se modifie, se prêtent particulièrement bien à l'analyse [14].

Les termes de la contradiction: emprise et dégagement

Sans entrer dans le détail de l'analyse et sans aborder l'étude architecturale, nous pouvons énumérer les facteurs qui poussent au XVIIIe siècle les autorités de la République, détentrices des droits d'eau, à solidifier l'espace liquide, ou, dans un mouvement opposé, à veiller à sa conservation et à son écoulement:

Les entrées du lac et du Rhône restent vulnérables en dépit des travaux constants du XVIIe siècle aux remparts, par ailleurs ébranlés par le travail de l'eau et la traction des chaînes tendues à travers le plan d'eau. Aussi, la Seigneurie continue-t-elle d'améliorer ses défenses par l'élargissement des murailles et des bastions, la construction de contregardes empiétant largement sur le lac, de nouvelles plantations de pieux dans l'eau pour les chaînes, comme le montre la confrontation des plans de Jean-Michel Billon de 1726 et de 1735. En 1714, le projet de l'ingénieur hollandais Levasseur des Roques pré-

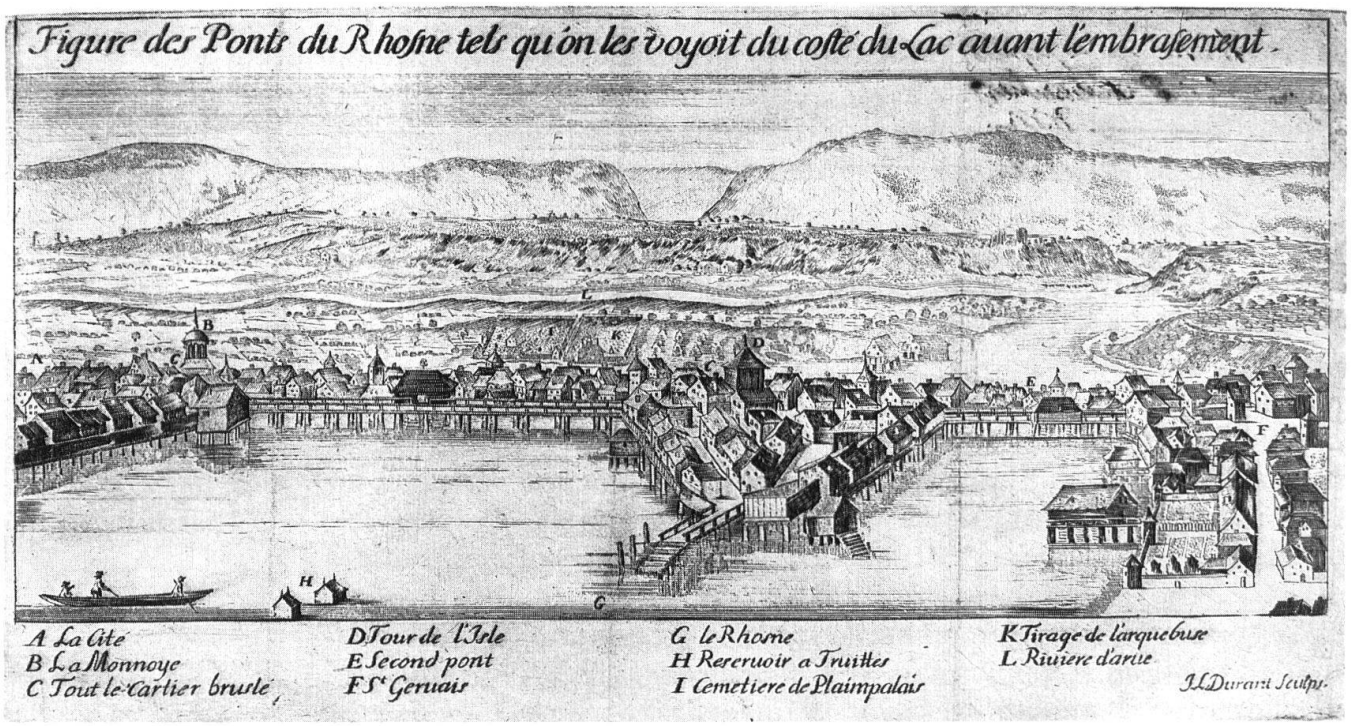

3 «Figure des Ponts du Rhosne tels qu'on les voyoit du costé du Lac auant l'embrasement», gravure de J. L. Durant réalisée peu après 1670 parmi celles qui servirent à collecter des fonds de secours pour les victimes de l'incendie du «Pont bâti».

voit même, dans la ville, un quai sur les deux rives du Rhône agrémenté de deux rangées d'arbres: «Cest ouvrage est fort necessaire puisque par ce moyen le lit du Rhone seroit reserré ce qui augmenteroit la force de son courrant et emporteroit le sable qui le comble a l'entrée des villes. Les batteaux pourroient aussi charger et decharger leurs marchandises...» [15]

Un tel projet, qui ne fut pas réalisé, pouvait aussi constituer un moyen de lutte contre les inondations qui envahirent la ville basse jusqu'au XIXe siècle. La régularisation du niveau des eaux fut pendant le siècle qui nous intéresse une préoccupation permanente de la Seigneurie.

L'entreprenant ingénieur français Joseph Abeille, qui construisit en 1708, à ses risques et périls, dans le bras gauche du Rhône à côté de l'Ile une machine de pompage pour alimenter les fontaines publiques de la ville, fit à ses dépens l'expérience des variations catastrophiques du débit du fleuve, lorsqu'il eut à répondre devant la Seigneurie des pannes de fourniture. Aussi imagina-t-il en 1713 une digue pour soutenir la bassesse des eaux en hiver, assurer le succès de la machine et rendre du même coup le lac et le port navigable tout l'hiver. Cette digue serait avantageuse pour le public et les particuliers [16]. L'argument convainquit.

Ecoutons le témoignage contemporain de l'ingénieur et physicien Jean-Christophe Fatio de Duillier: «Depuis l'Incendie du Pont du Rhône de Genève, qui arriva le 27. Janvier 1670. Ce Fleuve resserré dans un Canal plus étroit qu'auparavant, avoit dans la suite du tems, beaucoup creusé & abaissé son lit dans cette Ville. Les Barques ne pouvoient plus, durant les basses eaux, passer sur le grand Banc, ni entrer dans le Port, qu'après avoir été allegée d'une partie de leur charge. Cet inconvenient a été heureusement reparé par le moyen d'une Digue que la Republique a fait construire au travers du Rhône.

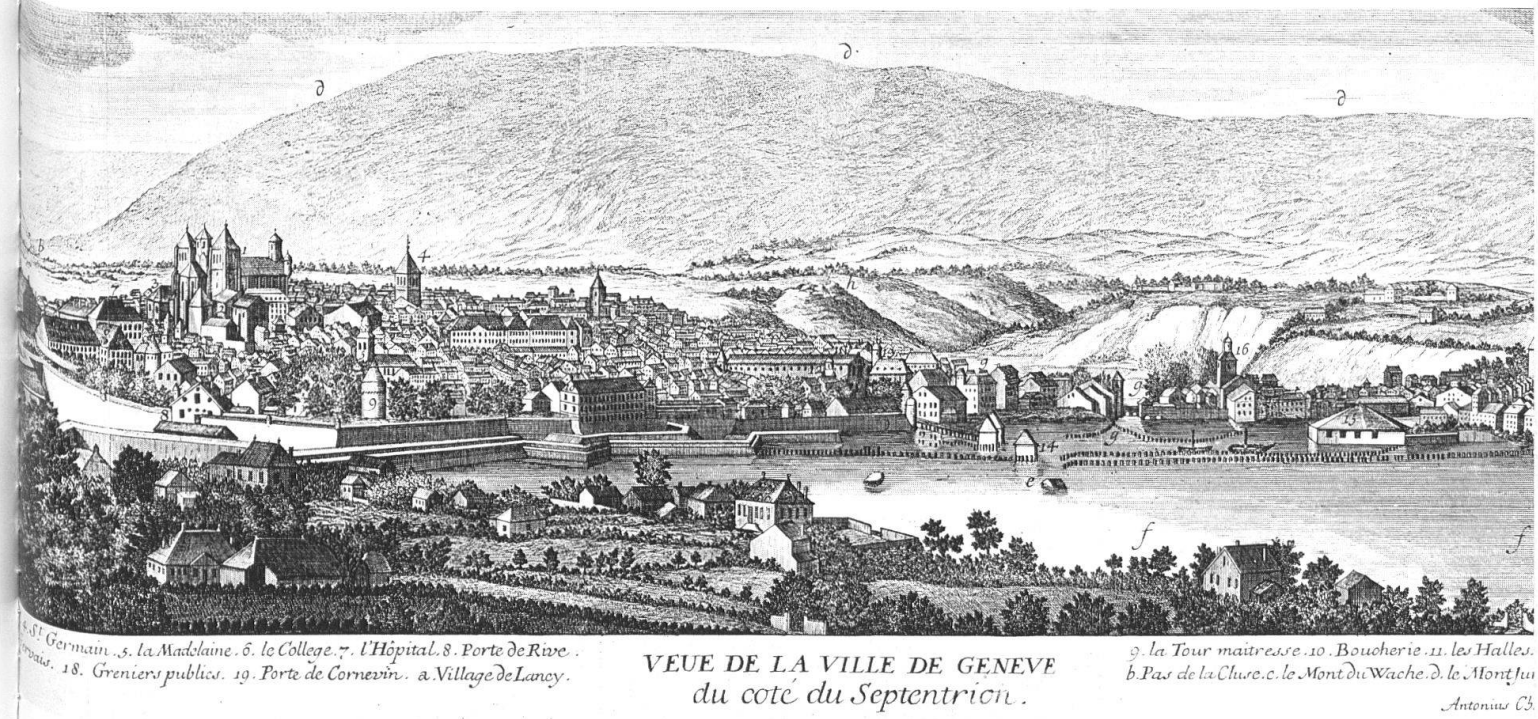

Cette Digue est située au haut de l'Isle, & au dessus de la Machine des Fontaines. Elle fut commencée sur la fin de l'année 1713. & elle est faite de maniére qu'elle n'empêche pas en Eté l'écoulement des eaux, dont le Lac se décharge. Par son moyen on fait hausser en Hyver la surface du Lac, avec des Madriers d'environ un pied & demi, l'on pourroit même si l'on vouloit élever ses eaux de passé trois pieds.» [17]

Loin de partager cet enthousiasme et considérant les plaintes toujours plus nombreuses des riverains du lac au sujet des inondations saisonnières de leurs rives, les autorités bernoises entamèrent alors une procédure de consultation avec Genève qui dégénéra en conflit. «Nous croyons, Magnifiques Seigneurs que le changement qui est arrivé dans la hauteur du lac, provient de la quantité d'ouvrages tant publics que particuliers qui se trouvent sur le Rhosne lesquels en empêchent l'ecoulement, mais comme une partie sont des anciens etablissements, nous ne ferons mention que de ceux qui ont été construits depuis environ l'an 1712 que nous estimons être ceux qui contribuent le plus a ce rehaussement. Il nous paroit que le plus considerable c'est la digue.» [18] Suivent ensuite dans l'ordre des griefs, la machine hydraulique, les claies de la pêche, tous les vieux pieux hors de service qu'on laisse quand on en plante de nouveaux à côté, «ensorte qu'il est tres naturel de juger que tout cela doit arreter le limon les herbes et autres matières qui retiennent le cours des eaux»; les moulins de l'Hôpital situés dans le Rhône devant la place Bel-Air avec leurs files de pieux ramenant les eaux sur les roues, la machine à percer les canons, ainsi qu'une quantité d'autres petits ouvrages avancés dans le fleuve, sans compter les bâtiments qui bordent les deux côtés du pont du Rhône «avec tous les pieux qui y sont sans nombre». Ce litige nous fournit en particulier un ensemble de documents issu des conférences tenues à Genève en 1739, notamment

4 Détail de la «Veue de la ville de Genève du coté du Septentrion» par Robert Gardelle, dessinée par Chopy et gravée par Seiller, illustration de l'édition procurée en 1730 par Jean-Antoine Gautier de l'Histoire de Genève de Jacob Spon. La ceinture bastionnée s'est considérablement accrue le long des rivages à Rive et à Chantepoulet. Les petites guérites des chaînes ont été implantées. Le bastion de l'île Rousseau s'est couvert d'un toit à l'abri duquel on radoube les barques, d'où le nom d'île des Barques qu'elle prend alors. Une partie des maisons du pont bâti ont disparu à la suite de l'incendie de 1670.

une estimation des maisons sur les ponts du Rhône et un «Calcul du Sieur de La Ramière pour faire passer le lac autour de Saint-Gervais» [19]. L'affaire ne trouvera son épilogue qu'au terme du procès du Léman, grâce à l'adoption d'une convention intercantonale en 1884, fixant le niveau maximum de l'eau à 372,3 mètres d'altitude, et grâce aux grands travaux de remaniement du Rhône des années 1885–1892 [20].

Il paraissait au XVIIIe siècle évident que l'ensemble des ouvrages de bois plantés dans le lit du fleuve, ainsi que les roues des moulins contribuaient au ralentissement du cours, même s'il arrivait que la violence de l'eau arrachât ces installations. Ce débat préfigure tout le développement de la théorie des fleuves, de l'hydrodynamique, de la résistance des fluides, du redressement, de la rectification et de la stabilisation des lits, du contrôle des crues, de l'élargissement et du nivellement des fonds, de l'endiguement, du renforcement et de la plantation des rivages, dont Guillaume-Henri Dufour se fera une spécialité dans l'exercice de son mandat d'ingénieur cantonal de Genève au XIXe siècle.

Depuis la création de la halle portuaire du Molard en 1309, l'accroissement de la navigation marchande et du volume des échanges n'avait cessé de promouvoir la recherche d'espaces d'entreposage en avant de la grève, sur des plate-formes sur pilotis. Magasins, douane, halles marchandes, greniers à blé, fours, poissonneries, auberges avaient contribué avec les lotissements médiévaux le long de la *Magna Carreria Rippariae* à la conquête de l'espace lacustre. Au XVIIe siècle, un nouveau rang d'implantations dans l'eau donna naissance à la *Rue derrière le Rhône* [21].

Cette tendance, qui trouve encore des promoteurs au XVIIIe siècle, se heurta cependant progressivement aux impératifs de dégagement du cours. C'est ainsi qu'un projet parmi d'autres, ni signé ni daté et conservé aux Archives d'Etat de Genève, dans le dossier des travaux et bâtiments publics du XVIIIe siècle, prévoit d'étendre le port au bois de la Fusterie en gagnant sur l'eau: l'extension est envisagée sous la forme d'une plate-forme «pour loger la fuste», équipée d'un port, elle prolonge en aval du cours la Redoute des barques, l'actuelle île Rousseau, qui la met à l'abri des flots, et est reliée par un pont à la plate-forme du port de la Fusterie.

Si ce projet ne trouva pas d'écho, d'autres installations indispensables à la salubrité réussirent à s'implanter durablement sur le plan d'eau. En un siècle d'ascension de la médecine et des préoccupations hygiénistes, la Chambre de la Netteté, ancêtre de nos modernes services de voirie, d'assainissement des eaux et de contrôle des pollutions, dicte le mode d'évacuation des eaux usées par des canaux, éloigne les latrines au large des rivages où elles sont accessibles par des pontons, déplace les abattoirs et les boucheries en aval de l'Ile. Bains et bateaux-lavoirs s'emparent de l'espace fluvial, ouvrages précaires, soumis à des concessions renouvelables.

Mais quelles que fussent les mesures prises par la Seigneurie pour limiter l'emprise des constructions sur le plan d'eau, elle ne réussit pas à s'opposer à l'extension des moulins et des industries, source

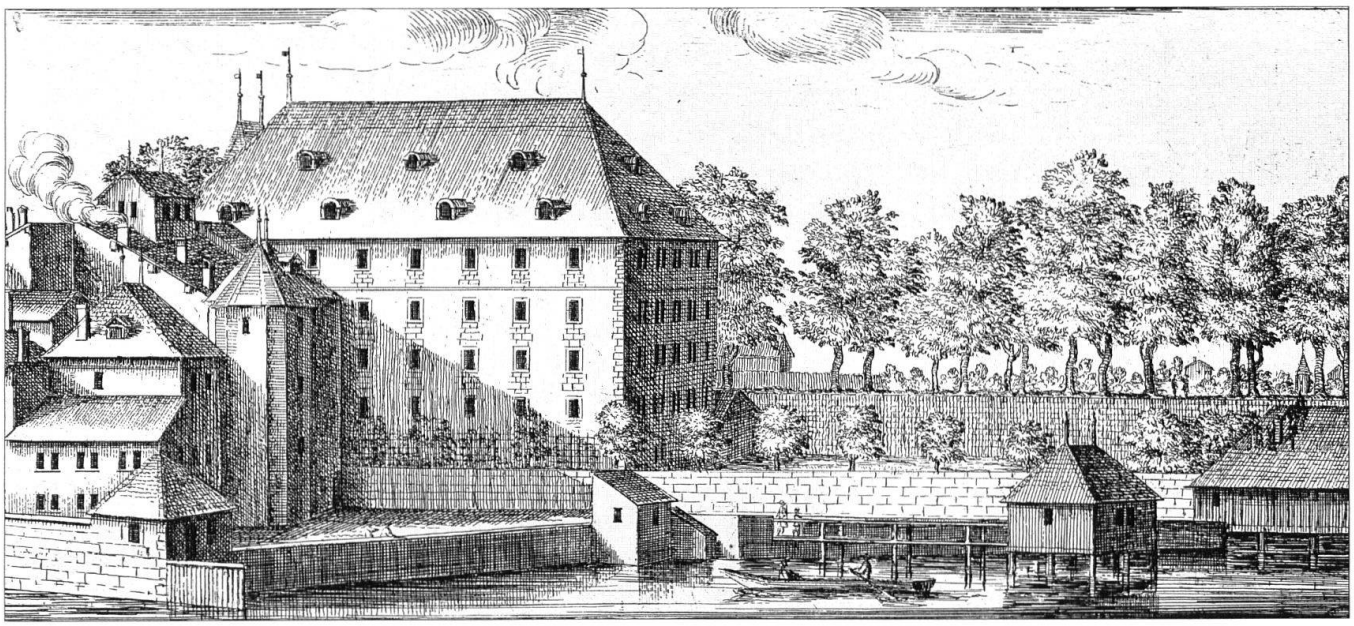

5 La manufacture d'Indiennes des frères Fazy, gravée par R. Gardelle, vers 1735, eau-forte.

Fig. 3

d'une prospérité économique sans précédent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, favorisant même les industries nouvelles comme l'indiennerie, dont les calandres – les cylindres pour traiter les étoffes – s'abritaient dans des tours construites sur l'eau. Et même si ces entreprises tributaires de la force de l'eau étaient logées pour la plupart dans des bâtiments en bois, l'encombrement des rives allait obliger les autorités dès les années 1760 à nommer des commis sur les bords du Rhône parmi les membres du Conseil. L'aspect sauvage des rives fit le bonheur des illustrateurs romantiques. Mais en cherchant à amplifier la capacité de leurs roues et à limiter les effets des variations du niveau de l'eau, en jetant des digues ou en dressant des tournes – des cheneaux – dans le fleuve, les propriétaires d'industries, véritable classe montante, portèrent l'antagonisme à son comble. On conçoit que la circulation au bord de l'eau fût malaisée et que les projets de quais se fussent heurtés à la résistance des particuliers. Or, l'accès à l'eau devait rester public, ne fût-ce que pour ménager des épuisoirs et pourvoir à la lutte contre les incendies. Pour compléter le dispositif de circulation mis en place au bord de l'eau à Bel-Air en 1703, la Seigneurie commanda en 1726, pour accéder aux nouveaux abattoirs et boucheries de l'Ile, la construction du quai de l'Ile entièrement gagné sur l'eau[22].

Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner les initiatives de terrassement, de murs de soutènement, «salons» et pavillons, jardins et plantations prises par les propriétaires de résidences le long des rives aux Eaux-Vives, aux Pâquis, à Sous-Terre.

Nouveaux instruments de gestion du plan d'eau au XVIIIe siècle

L'appréciation statistique des sources relatives à toutes ces questions permet de saisir l'acuité croissante du conflit. Inscrite dans l'histoire lente, l'intervention de l'Etat vise à imposer un caractère précaire à toutes les implantations privées sur le plan d'eau, sauf dans les cas

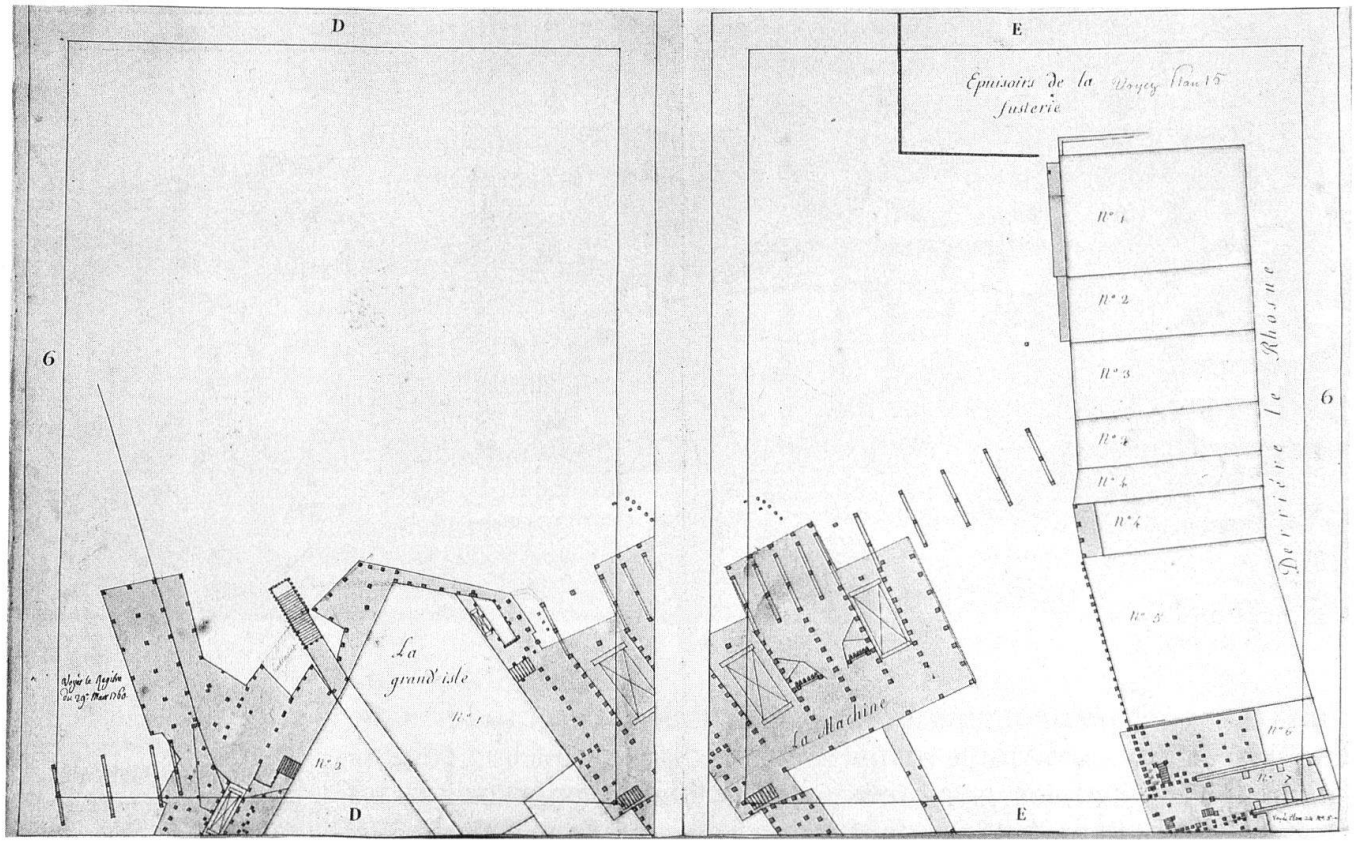

6 «Plans du Rhosne dans son passage par le ville de Genéve, où sont désignées toutes les plantations qui ont été faites sur cette Riviére, Levés dans l'année 1754», dessin à la plume teinté au lavis. La planche 19 montre l'extrémité amont de l'Ile avec les moulins et maisons et l'amorce des installations de la machine hydraulique, la planche 20, la machine hydraulique et sa digue dans le bras gauche du Rhône, les épuisoirs de la Fusterie et les maisons construites sur l'eau de la rue Derrière le Rhosne. Fig. 6

relativement exceptionnels où celles-ci concourent à l'embellissement public.

Le temps n'est pas encore venu où l'exigence de pureté de l'eau empêche d'utiliser le lac et le fleuve comme déversoir. Les soins de l'assainissement se concentrent sur les quartiers de terre ferme, où la construction d'égouts enterrés sous les rues entraînent de la part des propriétaires une nouvelle forme de contribution publique. Ces soins vont aussi à l'approvisionnement en eau, particulièrement à l'amélioration des performances de la machine d'Abeille et à l'extension du réseau des conduites[23].

La désignation d'une sorte de police sur les bords de l'eau suit immédiatement la confection, par les soins de Jean-Michel Billon, d'un jeu complet de «Plans du Rhosne dans son passage par la ville de Genéve, où sont désignées toutes les plantations qui ont été faites sur cette Riviére, Levés dans l'année 1754»[24]. Cet extraordinaire cadastre de l'eau, qui relève fidèlement chaque pieu planté dans l'eau, en alternant les couleurs pour passer d'une propriété à l'autre, marque l'effort consenti par la Seigneurie pour contrôler le nombre des plantations et gérer de manière un tant soit peu rationnelle une urbanisation, dont le pragmatisme offre un contraste saisissant avec les opérations conduites à la même époque sur terre ferme. Chaque autorisation délivrée pour une plantation devait être compensée par l'arrachage du nombre équivalent de pieux. Désormais, tous les cadastres de la ville prendront en compte le plan d'eau[25].

Nous pourrions noter en conclusion qu'au bord du lac et du Rhône à Genève, la hiérarchie des problèmes urbains au cours du Siècle des lumières manifeste une tendance démocratique certaine,

même si les instruments pour sortir de l'impasse manquent encore. Napoléon, quand on lui proposa de créer devant la colonnade du Louvre une place d'où partirait une voie nouvelle rejoignant directement la Bastille, répliqua: «Ce n'est pas quand on a entrepris de donner à Paris des eaux, des égouts, des tueries, des marchés, des greniers d'abondance, etc...., qu'on peut s'engager dans une si grande opération.» [26]

Devançant ces impératifs de la Révolution française, le caractère des implantations sur l'eau répond la plupart du temps, au XVIIIe siècle, dans la République calviniste, à des besoins publics prépondérants, alors qu'ailleurs, comme à Paris, sous la Royauté, se dessine clairement la volonté du pouvoir de faire apparaître des monuments dont l'ordonnance fût en rapport avec l'ampleur du paysage. Mais la planification rationnelle du paysage lacustre et fluvial de Genève appartiendra au XIXe siècle. Elle dépendra des progrès techniques et scientifiques, de la révolution mécanique, de la révolution industrielle.

Zusammenfassung

Genf, aus dem Wasser geboren, liegt in einem reich mit Wasser versorgten Becken. Von einem methodischen Standpunkt aus betrachten wir die Wasserfläche als landschaftliches Denkmal, das sich mit den Jahreszeiten, aber auch im Lauf der grossen Klimazyklen verändert und das eine nachvollziehbare Geschichte hat. Diese Geschichte liegt im Spannungsfeld von Zufall und Zwängen des städtischen Lebens – ein Widerspruch, der Forschungen und Projekte anregt. Indem der See- und Flussraum als treibende Kraft der Wirtschaft je länger desto mehr überbaut wird, zeigt sich umso dringender, dass er eigentlich geschützt und freigehalten werden müsste.

Riassunto

Ginevra – «nata dalle acque» – è situata in un ricco bacino idrografico. Dal punto di vista metodologico, consideriamo il cosiddetto «plan d'eau» alla stessa stregua di un monumento paesaggistico, variabile a seconda delle stagioni e dei grandi cicli climatici e con una sua particolare storia che può essere esposta. Al centro vi sta una contraddizione fondamentale causata dal sottile gioco tra «caso e necessità» che si ritrova d'altronde in molte realtà urbane, e il cui superamento stimola di volta in volta la ricerca e i progetti. Motore dell'economia, lo spazio fluviale è stato vieppiù invaso dall'insediamento mentre, nel contempo, si faceva strada l'imperativo di salvaguardarlo e sgombrarlo. L'articolo analizza le nuove tecniche messe in atto nel Settecento per contenere e gestire questa contraddizione.

Notes

[1] Seul brûla le pont du bras gauche du Rhône, où la Seigneurie interdit les reconstructions. Le dernier moulin du pont bâti sur le bras droit ne disparut qu'en 1886.

[2] Hippolyte-Jean Gosse commença l'identification des stations lacustres de la rade de Genève en 1854 et présenta son premier plan en 1868, que J.B.G. Galiffe fit paraître sous forme de croquis dans son ouvrage: Genève historique et archéologique, II. Genève 1872, p. 14. Louis Blondel procéda à de nouveaux relevés à la faveur des basses eaux de 1921, voir son article: Relevés des stations lacustres de Genève (Genava, I, 1923, pp. 88–112). Pierre Corboud procède en ce moment à un inventaire réactualisé des stations lacustres préhistoriques, notamment par de nouvelles investigations subaquatiques.

[3] Conrad Witz, dans le retable qu'il peignit en 1444 pour le maître-autel de la cathédrale Saint-Pierre, situa l'épisode de la Pêche miraculeuse lié à la vie du saint patron du dio-

cèse dans la rade, plus précisément aux abords du Reposoir, sur la rive droite. Cette première représentation du site réel comporte des détails comme ceux d'une digue de pieux protégeant la rive gauche et de carrières de molasse subaquatiques au Reposoir.

[4] Voir FOREL, F.-A. Le Léman, monographie limnologique, 3 vol. Lausanne 1892–1904, rééd. Genève 1969.

[5] Voir en particulier BÉTANT, ALFRED. Puits, fontaines et machines hydrauliques de l'ancienne Genève. Genève 1941.

[6] BERGIER, JEAN-FRANÇOIS. Le Léman et les hommes. (Le Léman un lac à découvrir, Fribourg 1976), p. 192.

[7] Les berges de la Seine. Politique d'urbanisme de la Ville de Paris, 1769–1848. Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Hôtel de Lamoignon, 1981–1982, par Jean-Marc Léri, Paris 1981, p. 7. Cette lacune dans l'historiographie parisienne est en train d'être comblée par des publications toutes récentes et des inventaires en cours sur les voies d'eau. Voir notamment note 11.

[8] Voir notamment GALLAY, ALAIN et CORBOUD, PIERRE. Les stations préhistoriques littorales du Léman. Où en sont nos connaissances? (Archéologie suisse, 2, 1972, 1 pp. 44–49).

[9] Notamment BEERLI, CONRAD ANDRÉ. Rues Basses et Molard. Genève 1983.

[10] Voir notamment GUBLER, JACQUES. Genève hydraulique (Nos Monuments d'Art et d'Histoire, XXVII, 1976, 2), pp. 178–187; EL-WAKIL, LEÏLA. Architecture et urbanisme à Genève sous la restauration. (Genava, XXV, 1977), pp. 159–198; BRULHART, ARMAND et DEUBER-PAULI, ERICA. Genève, l'industrie à la jonction des eaux (Il était une fois l'Industrie), Genève, 1984, pp. 12–49; G. H. Dufour. L'homme, l'œuvre, la légende. Le portrait topographique de la Suisse. Catalogue d'exposition, Genève et Carouge 1987; BRULHART, ARMAND. Guillaume Henri Dufour. Génie civil et urbanisme à Genève au XIXe siècle. Lausanne 1987.

[11] Le avventure di una grande composizione. (Parigi e le vie d'acqua/Paris and its waterways, Rassegna, IX, 29, 1, mars 1987), p. 84.

[12] Voir plans in: BLONDEL, LOUIS. Le développement urbain de Genève. Genève-Nyon 1946; et BEERLI (op. cit. note 9).

[13] FOREL (op. cit., note 4, rééd. Genève 1969, vol. 1), p. 467.

[14] A noter que l'arrachage systématique des pieux, de même que les dragages successifs du fond de l'eau depuis le XIXe siècle ont diminué les chances d'une archéologie subaquatique. Les progrès de la dendrochronologie, en revanche, réhabilitent ces recherches, en exploitant des vestiges même fragmentaires.

[15] «Copie du Projet pour fortifier la ville de Genève», Berne, Bibl. de l'Etat-Major, atlas, pl. 22, publié in: CLOUZOT, ETIENNE. Anciens plans de Genève XVe–XVIIIe siècle. Genève 1938, pl. 60.

[16] «Devis et plan du Sr Abeille concernant une digue que l'on voulait faire à l'entrée du Rhône, avec l'avis de l'Ingénieur Des Roques», 10 février 1714, et «Devis Touchant La Digue que Le Magnifique Conseil de Genève Desire faire faire au travers Du Rosne», août 1714, AEG P.H. 4224.

[17] Remarque faite par Mr. J. C. Fatio de Duillier sur l'histoire naturelle des environs du lac de Genève, in: SPON, JACOB. Histoire de Genève, vol. II. Genève 1730, p. 467.

[18] «Mémoire que Monsieur L'Ancien Bailli de Beaumont Mr Hotz Deputé de Berne prononca en Chambre des Comptes le 27 Nov. 1739 et qu'il remit ensuitte a Mr le Sindic Calandriny», AEG Finances J 1.

[19] AEG Finances J 1.

[20] TURRETTINI, THÉODORE. Utilisation des forces motrices du Rhône et régularisation du lac Léman, texte accompagné d'un atlas de 40 planches, 2 vol., Genève, 1890.

[21] Voir BEERLI (op. cit. note 9).

[22] «Quay de l'Isle, Prix faits avec Pierre Trot Me Charpentier et Mattey Borel & Cons. M^{res} Massons», 23 décembre 1726, AEG Finances A 13, fos 238–239. Ce devis comporte une description détaillée du mode de construction d'un ouvrage sur l'eau réalisé en chêne pour les supports, en molasse pour le mur et le parapet du quai.

[23] En 1788 paraît une «Carte des Conduits des Fontaines, & des Canaux», relevée par G. C. Mayer, arpenteur, pour le compte de la Seigneurie, AEG Travaux B 6.

[24] AEG Travaux B 8 bis.

[25] Dès 1784, ce travail cadastral est repris. Voir «Plan du Rhône Levé en 1784 & fini par Mayer du 18 Août 1794», AEG Travaux B 8.

[26] Cité par LAVEDAN, PIERRE. Histoire de l'urbanisme. Epoque contemporaine. Paris 1952, p. 9.

Sources des illustrations

1, 3, 4, 5: Bibliothèque publique et universitaire, Genève (G. Zimmermann). – 2: C. A. Beerli, Rue basses et Molard, Genève 1983. – 6: Archives d'Etat, Genève (M. Thomann).

Adresses des auteurs

Catherine Courtiau et Erica Deuber-Pauli, auteurs MAH, rue de l'Aubépine 17, 1205 Genève